

■ **Oliviero De Vito**, à Renens (VD), courtage immobilier, en faillite (FOSC du 13.09.2002, p. 16). La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 15 août 2002. La raison est radiée d'office, conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.

Journal no 9916 du 15.10.2002
(00694262 / CH-550.1.023.747-7)